

ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)



L'ACADÉMIE DES
LEADERS PUBLICS

Durée : 5 journées, 35 heures

Moyens pédagogiques : Étude du Dossier Pédagogique (DP), entretien individuel

Publics visés : En individuel ou en groupe restreint, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

Code : 83 890

Pré-requis : aucun

Les acquis recherchés :

- ✓ Savoir présenter et valoriser ses expériences professionnelles et son parcours personnel
- ✓ Savoir identifier ses points forts et se projeter dans une évolution, une reconversion professionnelle ou une reprise d'études

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Être accompagné pour obtenir une certification, un diplôme ou un titre professionnel grâce à **son expérience**
- > **Évoluer dans son métier, se reconvertir et/ou envisager une reprise d'études**
- > **Augmenter sa rémunération** ou **relancer sa carrière**
- > **Renforcer son employabilité** et **sécuriser son parcours professionnel**
- > Faciliter l'accès à des **professions réglementées**

CONTENU PEDAGOGIQUE (5 journées)

PHASE 1

- > Identification des attendus et des consignes afin de créer le Dossier Pédagogique (le DP)
- > Valorisation de vos expériences et compétences en lien avec les ressources mobilisées et les activités clés du parcours professionnel et personnel

PHASE 2

- > Accompagnement dans l'élaboration du dossier : méthodologie et valorisation
- > Vérification des éléments constitutifs du dossier et de sa complétude

PHASE 3

- > Mise en situation : préparation au jury et valorisation de l'expérience
- > Accompagnement en communication orale
- > Entretien post-jury si continuité pour validation partielle